



ASSOCIATION DES JURISTES CATHOLIQUES DU QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL : Me André Morais
401, boul. St Joseph, est
Montréal (Québec) H2J 1J6
Tél. : (514) 844- 5834

BUREAU DU PRÉSIDENT:
11903, rue James Morrice # 2
Montréal (Québec) H3M 2G5
Tél. : (514) 332 - 2744

Monsieur Paul Begin
Ministre de la justice du Québec
1200, Route de l'Église
9^{ème} étage
Ste Foy (Québec)
GIV 4M1

Montréal, le **30 avril 2002.**

Monsieur le Ministre,

C'est avec une grande consternation que nous venons d'apprendre votre volonté uniquement politique de faire adopter **à la vapeur** votre projet de loi *concernant l'adoption des enfants par des couples gais et homosexuels*.

A-t-on pensé à l'intérêt des enfants dans ce contexte ? S'est-on soucié de l'équilibre mental et psychologique d'un enfant qui doit vivre dans un milieu anormal, et où il ne se retrouve pas en se voyant dans la confusion la plus totale ? et comment ces couples qui prétendent être les victimes des préjugés et harcèlements de la société, vont – ils voir à une saine éducation et instruction de ces enfants ?

Ne serait-il pas plutôt et *uniquement* une question de programme politique ?

Comment un enfant normal qui n'a pas encore le sens du discernement, pourra t-il se retrouver dans une *soi-disant famille qui n'en n'est pas une* ? Vous en avez déjà créé une **famille fictive** avec votre *loi sur l'union civile homosexuelle* sur laquelle nous réitérons notre total désaccord, et sur laquelle même le **Barreau du Québec** vous a déjà fait rapport qu'elle comporte plusieurs incohérences, failles et contradictions. Avec ce projet de loi, vous ne faite qu'accentuer encore plus les incohérences, failles et contradictions.

Vous pouvez avec votre plume légiférer comme bon vous semble autant de projets de loi que vous voudrez, mais sachez qu'aucun de ces projets ne changera les lois de la nature, et à plus forte raison, les lois divines. Si demain matin vous décréter dans une loi « *que dans les océans il n'y a plus d'eau, lors de l'entrée en vigueur de votre loi, soyez sûr et certain que les océans ne se videront pas* ».

Il est vraiment regrettable que pour un Ministre de la Justice que l'on soit rendu jusque là. Nous croyons comme les anglais le disent : « *enough is enough* » .

.../2

Vous ne tiendrez même pas de Commission Parlementaire sur la question, selon les informations que nous avons obtenues. Vous ne consulterez même pas les associations et /ou autorités médicales, morales, psychologiques et psychiatriques sur la question, mais pour un faux semblant de démocratie vous laisserez certains groupes s'exprimer en croyant que *ce ne sont que quelques voix qui crient dans le désert*.

Il n'est pas trop tard pour que vous puissiez retirer ce projet de loi qui est le comble du comble.

Le programme politique de votre parti a réalisé assez de désastre tant au niveau de la réforme de la santé, la réforme scolaire, les fusions municipales, le financement des avortements etc. de sorte qu'il y a assez de points qui s'ajoutent en défaveur de votre parti lors des prochaines élections. Si dans vos calculs, vous croyez gagner quelques votes de ces *couples gais* n'oubliez pas que de l'autre côté, vous perdrez des milliers de votes des autres citoyens non moins honorables.

Soyez sûr que la population du Québec ainsi que la majorité silencieuse *se souviendra* selon la devise du Québec.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Association des Juristes Catholiques du Québec

par: _____
Alexandre N. Khouzam, président

ANK/gl

C.C. : M. Jean Charest : (514) 873-7066.

M. Mario Dumont : 1- (418) 868-0826

Tous les membres de l'Association des Juristes Catholiques du Québec.